

PROGRAMME HABILITATION ÉLECTRIQUE

NON ÉLECTRICIEN B0 H0 H0V – BS Intervention Élémentaire - BEM

INITIAL 14h00 - RECYCLAGE 7h00-10,50h00



Qui est Concerné ?

Depuis l'entrée en vigueur en 2021 de la norme NFC 18-510, la formation à l'habilitation électrique est une obligation pour toute entreprise ayant des salariés effectuant des opérations dans un environnement électrique, électriciens ou non. La durée de la formation varie en 1 à 4 jours, selon les niveaux d'habilitation souhaitée. La formation concerne autant les salariés amenés à changer une ampoule ou à manipuler un disjoncteur occasionnellement que les techniciens de maintenance, les électriciens, les électriciens d'équipement, les chefs d'équipe et techniciens d'équipement en électricité... Les personnes ayant suivi une première fois ce type de formations sont ensuite amenées à suivre un <<recyclage>>, c'est-à-dire une formation de mise à jour après une période de renouvellement conseillé maxi sous les 3 ans.

Prérequis.

Pour obtenir une habilitation électrique lié à votre activité, vous devez remplir un certain nombre de prérequis en fonction de l'habilitation visée.

Il est nécessaire d'être apte au travail dans son activité professionnelle, être titulaire d'une visite médicale à jour et de comprendre les instructions de sécurité.

- Pour les personnes à mobilités réduite et ou ayant un handicap

L'entreprise prendra toutes les dispositions nécessaires pour,

- l'Accès aux lieux de formation
- Accès à l'intérieur des locaux de formation
- Aides à la mobilité
- Adaptation de l'environnement
- Adaptation du planning
- Accueil des auxiliaires de santé

THÈMES EN COMMUN

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations.
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation.
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

THÈMES SPÉCIFIQUES B0 H0 H0V EXÉCUTANT

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction).
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention.

THÈMES SPÉCIFIQUES B0 H0 H0V CHARGÉ DE CHANTIER

- Charge de chantier pour travaux d'ordre non électrique Norme NF C 18-510 Habilitations B0, H0, H0V chargé de chantier.

ACTEUR CONCERNES PAR LES TRAVAUX (rôle et fonction)

- Documents : type et utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers).
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention.
- Zones de travail : mise en place et surveillance.

ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module.
- Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôle.

Nota : Fréquence de recyclage préconisée par la CNAMTS : 3 ans.

Moyens pédagogiques :

Salle adaptée. Moyens audio-visuels, appropriés aux sujets traités : diaporamas...

Méthodes pédagogiques :

Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues.

Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage.

Tests théoriques informatisés et/ou écrits & tests pratiques.

Questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation.

Validation de la formation :

Au regard du contrôle de connaissances et des évaluations pratiques, nous remettons, pour chaque stagiaire, l'avis du formateur pour aider l'entreprise à définir le contenu du titre d'habilitation. L'entreprise est ensuite chargée de l'habilitation.

Évaluation de stage :

- Test de contrôle de connaissance
- Correction et évaluation avec les stagiaires
- Réponse aux questions.

Partie pratique :

- Identification des installations de l'entreprise
- Mise hors tension et VAT
- Thèmes spécifiques aux manœuvres
- Acteurs concernés par les manœuvres, rôles et fonctions
- Identification des parties dangereuses
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
- Remplacement de matériel défectueux
- Evaluation des savoir-faire par QCM 30 questions

Aspect recyclage :

Un recyclage est préconisé tous les trois ans. Nous gérons un fichier afin de pouvoir recontacter tous les salariés concernés par un recyclage, et nous avertissons les entreprises en temps utile.

Responsable pédagogique : Laurent Saint-Pierre 06.70.66.02.09

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement également signé par le formateur et se verra remettre un livret de formation correspondant à son niveau de formation



EURL L. SAINT-PIERRE au Capital de 1 000 Euros

Siret : 909 347 684 000 13 R.C.S de TROYES

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 44 100 110 510 auprès du préfet de la région Grand-Est